



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 110265

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la nécessité de réaliser trois clichés lors des mammographies de dépistage du cancer du sein. Aujourd'hui, seulement deux clichés sont réalisés, ce qui rend l'examen incomplet car il faudrait un cliché des deux côtés et un autre de face. Si l'on veut véritablement lutter contre le cancer du sein par une ambitieuse politique de dépistage, il apparaît nécessaire de réaliser les examens dans leur totalité. Il lui demande donc ce qu'il compte faire sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110265

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11769